

MONDREVILLE

* * * * *

BULLETIN MUNICIPAL



Année 2016
N° 32
Décembre

- la Mairie côté cour -

3, rue de la Garde 77570 MONDREVILLE ☎ Mairie : 01 64 29 32 17

E-mail : MAIRIE-DE-MONDREVILLE@wanadoo.fr

Site internet : <http://mairiedemondreville.fr>

| En cas d'urgence, appelez : | | Horaires de permanence : |
|------------------------------------|----------------|---|
| ✚ M. CHAUSSY Patrick | 01 64 29 42 47 | La permanence du Maire et de ses Adjointes : le mardi de 18 h 30 à 19 h 30 |
| ✚ Mme FROT Nicole | 01 64 29 35 16 | <u>Hors permanence :</u> Le secrétariat est ouvert de 9h30 à 12h30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi. En dehors de ces horaires, vous pouvez prendre rendez-vous au 01 64 29 32 17. |
| ✚ Mme BARBOSA Bernadette | 01 64 29 49 88 | |

Le mot du Maire

Que les fêtes de fin d'année vous apportent à toutes et à tous joie, santé et bonheur, qu'elles nous fassent oublier un tant soit peu cette année 2016 qui restera obligatoirement une référence climatique des plus mauvaises pour notre région. Les conséquences économiques qui en découlent seront importantes et difficiles à effacer.

Ces aléas n'ont pas affecté nos projets, l'installation de nos réserves incendie s'est faite sans problème. Toute la commune bénéficie maintenant d'une défense incendie.

Deux projets importants pour 2017 :

- ✚ La salle polyvalente, qui après plus de 25 ans de service mérite une rénovation (peintures, huisseries, chauffage...)
- ✚ La restauration de l'église pour laquelle nous attendons les résultats de l'étude du cabinet d'architecte

Dans l'immédiat, l'équipe municipale et moi-même seront heureux de vous accueillir le vendredi 13 janvier pour les vœux du maire.

Bonne année et bonne santé à tous !

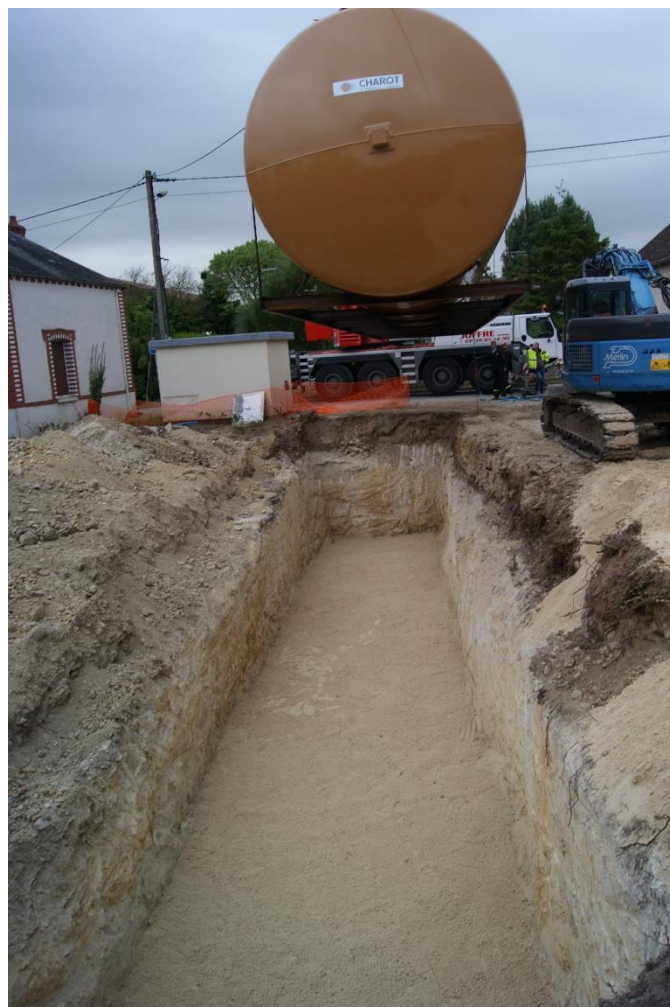
Patrick CHAUSSY

Réseaux incendie

Les 3 citernes du réseau incendie ont été installées dans les hameaux.

Nous remercions la CUMA de Pilvernier et l'EARL « Horizon Lointain » pour leur participation lors du premier remplissage de nos citernes.

Ci-dessous l'installation à Pilvernier



Mise en place à la Curée



La Cailleterie



Travaux de voirie

L'entreprise Merlin TP a effectué le gravillonnage de la rue centre bourg Pilvernier, une partie du chemin de limite communal Gironville et Mondreville face à la route de la Curée, ainsi que les points à temps sur toute la commune.

Ecole

Les travaux de peinture des grilles de l'école ont été réalisés par la société Kufit au cours de l'été.

La couleur choisie « gris vert » est identique aux installations de la garderie « Les Petits Grillons » (baies, portail).



Contrat Rural

Les travaux concernant le contrat rural (l'aménagement de la mairie et l'accès aux personnes à mobilité réduite) sont terminés, la commission de sécurité est passée et toutes les réserves sur l'ensemble du bâtiment sont levées.



Eglise

M. Leriche (architecte du patrimoine) poursuit son étude pour la restauration de l'église. Nous attendons son rapport.

Affaires Scolaires

Effectifs à la rentrée 2016

- ✚ En maternelle à l'école de Mondreville, Madame MEUROU, enseignante et directrice : 20 élèves (9 en petite section, 6 en moyenne section et 5 en grande section)
- ✚ En primaire à l'école de Chenou, Madame MANCEAU, enseignante et directrice : 15 élèves (4 CP, 11 CE1), Madame CAMUS enseignante a 18 élèves (8 CE2, 6 CM1 et 4 CM2)

Succès confirmé pour notre garderie, avec une trentaine d'enfants chaque midi et une dizaine matin et soir.

Achats

Des barrières Vauban (150 mètres) ont été achetées pour sécuriser les manifestations (kermesse, travaux...).

Un portillon en bois a été commandé auprès de « J'me le bois » pour fermer l'accès à l'étage lors de la location de la salle polyvalente.

Projets

Après 25 ans d'utilisation, une rénovation de la salle polyvalente s'imposait. Une demande de subvention FER (Fond d'Equipement Rural) sera adressée début 2017 pour effectuer les travaux suivants :

- ✚ Remplacement du chauffage (pompe à chaleur réversible chauffage – climatisation).
- ✚ Remplacement du plafond actuel par des dalles iso phoniques
- ✚ Peinture de la salle
- ✚ Remplacement des fenêtres

Un portillon séparant la cour de l'école avec celle de l'ancien logement de fonction sera mis en place (recommandation Vigipirate). Un devis est demandé.

Les nouvelles compétences obligatoires

En application de la loi NOTRe la communauté de commune va étendre ses statuts à trois nouvelles compétences.

- ✚ Le tourisme : cette compétence oblige la prise en charge par la communauté de communes de tous les offices de tourisme et syndicats d'initiative existants, ce qui entraîne le transfert du personnel, soit trois personnes et demie à la charge de la communauté de commune. De ce fait l'office de tourisme du Gâtinais Val de Loing sera créé.
- ✚ Les aires d'accueil des gens du voyage : actuellement une seule aire existe. Elle est basée à Souppes sur Loing, et sera donc gérée par la CCGVL.
- ✚ Zone d'activité économique : ancienne compétence optionnelle devient obligatoire.

Réalisation de la ZAC du Bois des Places à Egreville

La Communauté de communes Gâtinais Val-de-Loing a décidé d'engager une procédure de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) pour l'extension et la requalification de la Zone d'activités économiques du Bois des Places à Egreville.

Par délibération du 3 octobre 2016, le Conseil Communautaire a approuvé la réalisation de la ZAC du Bois des Places à Egreville, étape finale à cette procédure de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

Conformément à l'article R. 311-7 du Code de l'urbanisme, ce dossier de réalisation de ZAC comprend :

- a) Le projet de programme des équipements publics à réaliser dans la zone ;
- b) Le projet de programme global des constructions à réaliser dans la zone ;
- c) Les modalités prévisionnelles de financement de l'opération d'aménagement, échelonnées dans le temps.



Le numérique

Afin d'avoir un débit correct (plus de 10 mégas) sur tout le territoire communal, la fibre optique a été installée entre Château-Landon et Mondreville, le syndicat « Seine et Marne Numérique » a lancé un appel d'offre auprès des divers fournisseurs, ceux-ci ont 3 mois pour répondre. Ensuite, le branchement pourra être effectué (il faut prévoir une mise en service au plus tard en juin 2017).

La fibre optique chez chaque abonné est toujours prévue pour 2022.

Ci-contre, l'armoire téléphonique qui a été installée dans la cour de l'école côté logement de fonction.





Les Permanences de la Mairie

La mairie sera fermée du 24 au 31 décembre.

Pour permettre les dernières inscriptions sur les listes électorales, la mairie sera exceptionnellement ouverte le :

Samedi 31 décembre de 11h à 12h.

Liste électorale

Pour les nouveaux habitants, inscription en Mairie avant le 31 décembre 2016 (munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois).



Recensement militaire



Les jeunes garçons et filles doivent se présenter à la Mairie dans les 3 mois qui suivent leur 16^{ème} anniversaire, munis d'une pièce d'identité et du livret de famille, afin de se faire recenser.

Une attestation de recensement leur sera remise. Elle est obligatoirement demandée pour différentes inscriptions (examens, concours et permis de conduire.....)

Rappel Assainissement

Début des visites de contrôle : notre prestataire la SAUR prend directement rendez-vous avec les habitants.

M. Hocine Marc est la personne chargée des visites.

Vous pouvez le contacter au 01 61 10 43 09.

Cette visite de contrôle ne nécessite pas de règlement, elle fait partie de la facturation annuelle de la SAUR.

Elle ne remplace pas les services d'entretien et de vidange que chacun a à sa charge pour le bon fonctionnement de son installation.

Chacun est libre de choisir son prestataire d'entretien.



Ministère de l'environnement

Le site de commande des certificats qualité de l'air (ou « pastilles de couleur ») est ouvert depuis le 1er juillet 2016 à l'adresse :

www.certificat-air.gouv.fr

Ce système de vignettes va s'appliquer, **à partir du 15 janvier 2017, à Paris**, première zone à circulation restreinte (ZCR) de France. Par conséquent, les véhicules les plus polluants (dits « non classés ») ne pourront plus rouler dans Paris de 8h à 20h en semaine.

Les véhicules sont classés en différentes catégories, en fonction du type de motorisation et de l'âge du véhicule. Les véhicules électriques et les véhicules à hydrogène font partie de la 1^{re} catégorie.

L'obtention de ce certificat implique de payer une redevance de 3,70 € auxquels s'ajoute le montant de l'acheminement par voie postale (ce qui correspond à un montant de 4,18 €).

À savoir : pendant les pics de pollution, les véhicules possédant une pastille bénéficieront d'autorisation particulière de circulation, en fonction de la couleur obtenue :

- circuler dans les ZCR ;
- obtenir des conditions de circulation privilégiée ;
- bénéficier des modalités de stationnement favorables.

Le CLIC SOUTIEN installé au 15 rue des Chaudins à Nemours a pour mission d'informer, conseiller et orienter les plus de 60 ans et leur entourage.

Vous pouvez les contacter au 01 64 28 75 25 du lundi au vendredi 9h00-12h30 / 13h30-17h00 (sur rendez-vous le vendredi après-midi). Par mail : clic.nemours@gmail.com ou consulter leur site www.clicsoutien.org

Les Missions

⇒ Avec les Caisses de retraite

- Les évaluations à domicile et l'aide à la mise en place des aides
 - Les aides techniques
 - L'aide au retour à domicile après hospitalisation
- Les accompagnements de retraités fragilisés

⇒ Avec le Conseil Départemental 77

- Les évaluations suite aux signalements de personnes vulnérables
- Les reconnaissances mutuelles APA
- La participation aux groupes de travail

⇒ Nos missions CLIC

- L'aide aux démarches administratives : ACS, ...
 - Les évaluations en foyer logement
- Le conseil et soutien à la personne et/ou la famille
 - L'aide à l'entrée en établissement

⇒ Nos actions et manifestations

- Les actions de **prévention** : forum, ateliers, marches, ...
- Les actions d'**information** : réunions, conférences, ...
- Les actions de **soutien** : RDV psychologue, réunion des aidants, rencontres France Parkinson, ...



SMETOM

Le SMETOM vous informe :

Après les fêtes, votre sapin de Noël vous encombre ?

Offrez-lui une seconde vie !

Apportez votre sapin à l'emplacement dédié :

Stade de Mondreville (emplacement délimité par des barrières)

Votre sapin sera valorisé en compost.

Merci de déposer uniquement les sapins naturels, sans guirlandes, sans flochage (neige artificielle), sans sacs plastiques : ces matières ne sont pas compostables.



Le projet de déchetterie sur Château-Landon ne pourra pas être lancé avant 2 ans. Il va faire l'objet d'une DSP (Délégation de Service Public) pour réaliser, exploiter et entretenir ce futur site et gérer les 3 autres déchetteries existantes. Le SMETOM œuvre en ce sens.

Infos pratiques

Du 14 novembre 2016 au 13 mars 2017, le Département déploie son dispositif « d'alertes hivernales ». Inscrivez-vous à l'Alerte mail et/ou SMS dès maintenant ! ...

Sur le site :

<http://www.seine-et-marne.fr/Departement/Actualites/Inforoutes-77>

Avant de prendre la route

Informez-vous sur les prévisions météorologiques et sur les conditions de circulation, sur l'ensemble de votre trajet en :

- + téléphonant au 0 800 077 001 (appel gratuit depuis un poste fixe)
- + consultant la météo du département



Produits phytosanitaires



Les produits phytosanitaires seront interdits dans les espaces verts dès 2017 et pour les particuliers en 2019.

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de **l'objectif zéro traitement chimique dans l'ensemble des espaces publics à compter du 1er janvier 2017** : interdiction de l'usage des produits phytosanitaires par l'État, les collectivités

locales et établissements publics pour l'entretien des espaces verts, promenades, forêts, et les voiries.

La commercialisation et la détention de produits phytosanitaires à usage non professionnel seront interdites à partir du 1er janvier 2019. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs.

Les produits de bio contrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique peuvent être utilisés.

De ce fait, il nous sera impossible de désherber chimiquement les bordures de la commune, chaque riverain sera tenu et libre d'entretenir ses abords sans prescription. Les caniveaux resteront à la charge de la commune.

CCAS



Le repas de la commune offert aux personnes de plus de 65 ans a eu lieu le samedi 19 novembre dans une ambiance chaleureuse.

Pour les personnes ayant retourné le coupon réponse, les colis seront distribués ultérieurement.



Le Concert Lecture donné en hommage au centenaire de la grande guerre, qui a eu lieu le samedi 12 novembre animé par la Fanfarmonie «L'Espérance du Bocage» a remporté un vif succès. Une lecture du déroulement des événements nous a remémoré cette période tragique de notre histoire. Notre village a perdu de nombreux jeunes durant cette guerre. Nous remercions vivement Michelle

Guillot et sa fille Audrey, qui nous ont fait découvrir leur groupe musical et permis d'organiser ce magnifique concert.



A votre service

L'Underground Café - Bus socio-culturel itinérant en milieu rural Sud 77 était de passage le jeudi 10 novembre sur la place de l'Eglise de Mondreville.

Vous y trouvez un point numérique CAF, des activités pour les enfants. C'est un espace de rencontre et d'échange avec un bar, une vinylothèque.

Les enfants ont eu le plaisir de se faire prendre en photo par GrounderSophie. Les plus grands ont pu fabriquer un arbre en quilling et les petits une boîte tortue.

Prochain passage du bus le jeudi 12 janvier 2017.



Et la vie du village

Etat Civil

Bienvenue à :

Luca, Lucien, Jacques CHAUSSY né le 10 décembre 2016



Tous nos vœux de bonheur à :

MARTIN LAPRADE Antoine et BUGEJA Christel mariés le 16 juillet 2016

Décès :

Madame CAILLAT Solange, Gilberte née VIRATELLE le 5 novembre 2016



Les Associations du Village

Le Comité des Fêtes vous communique les dates de ses prochaines activités en dernière page. Les bénévoles sont indispensables, sans eux la kermesse ne pourrait avoir lieu dans notre village.

Venez faire partie de notre équipe, la convivialité et la bonne humeur sont au rendez-vous.

Alors n'hésitez plus : Rejoignez-nous !

Merci de vous faire connaître auprès de Dominique Quinot au : 06 79 69 52 54

Nous vous invitons à la galette des rois le samedi 7 janvier à 17 h 30 à la salle polyvalente.

Vous pouvez suivre notre actualité sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/Mondreville.Comite.des.Fetes/>

Le Club Jeux et Loisirs vous rappelle qu'il se réunit le premier et troisième vendredi de chaque mois à salle polyvalente à 20h30.

Les personnes intéressées par le jeu peuvent se joindre à nous, elles seront les bienvenues.

Un concours de tarot aura lieu le samedi 4 février 2017. Inscriptions à partir de 13h30, début des jeux à 14h30.

L'Association Sportive « Les Grillons de Mondreville »

Une seule équipe : les vétérans (dès 35 ans). Les matchs ont lieu le vendredi soir.

Renseignements et inscriptions auprès du président Nicolas Guinet au 06 75 48 65 03

Un tournoi aura lieu le samedi 10 juin 2017.

A.F.R.

Il n'y a pas eu d'appel de cotisation pour les travaux d'entretien au regard de la récolte catastrophique de cette année.

Le report du remboursement du prêt a été négocié sur une durée de 4 ans.

L'A.F.R. vous souhaite une bonne fin d'année et une bonne récolte 2017.

La société de chasse « La Mondrevilloise » se porte bien...

La 2^{ème} saison de chasse sous la présidence de Pascal LELOUP, en collaboration des membres de son bureau est maintenant bien entamée.

Notre société se porte bien ! Elle compte aujourd'hui 59 actionnaires et tout laisse à penser que les renouvellements d'adhésion s'exerceront sans difficulté.

Forts des enseignements de la saison passée, les quelques dysfonctionnements constatés et rapportés ont été effectivement pris en compte pour être très vite gommés.

L'important travail réalisé, en continuité des grandes réformes impulsées par notre Président d'honneur Lucien CHAUSSY, en est indéniablement le fruit.

Nous aurions pu néanmoins escompter une meilleure reproduction des espèces mais c'était sans compter le printemps dévastateur que nous avons essuyé cette année 2016. La gestion du lièvre, espèce « endémique » de nos plaines, est plus que jamais de rigueur et notre adhésion au GIC, suite logique au plan de gestion imposé par Monsieur le Préfet de Seine et Marne, nous conforte dans nos positions. Seuls 2 dimanches ont été ouverts à sa chasse, ce qui devrait favoriser une meilleure reproduction pour la saison à venir, si les conditions climatiques nous le permettent.

Tout est fait pour que la chasse comme notre société « La Mondrevilloise » perdurent ! A cet effet, le Président Pascal LELOUP adresse à toutes et tous ses sincères remerciements pour les efforts consentis.

Au seuil de ce mois de décembre il souhaite à chacun, de très bonnes fêtes de fin d'année et présente, de façon anticipée, ses vœux les meilleurs pour 2017.

Le Club des Anciens vous informe de ses réunions – jeux, tous les deuxièmes jeudi après-midi de chaque mois.

Il vous rappelle les dates suivantes pour l'année 2017 :

| | |
|--------------|--|
| 12 janvier : | Repas boudin, galette des rois |
| 09 février : | Assemblée Générale – Cotisation 16 euros – galettes |
| 19 février : | Sortie à Fontainebleau, au théâtre opérette « Violette Impériale » Prix pour 50 personnes 37 € Prix pour 40 personnes 40 € |
| 04 mars : | Concours de belote le samedi |
| 09 mars : | Gaufres, crêpes et beignets |
| 04 mai : | Parc des félins à St Léger dans l'Oise Prix pour 30 à 40 personnes 84 € Prix pour 41 à 50 personnes 82 € Prix pour 51 à 57 personnes 78 € |
| 21 mai : | Kermesse |

« Les Amis de l'Eglise de Mondreville » Vivaldi à l'église de Mondreville

Samedi 26 novembre, notre belle église romane a résonné magnifiquement par la très belle musique sacrée « Au temps de Vivaldi », « Le Prêtre Roux » de Venise...

Au programme :

Pergolèse :

Stabat Mater (les N° 1, 8 et 12) - chœur de femmes

Vivaldi :

Magnificat - chœur mixte avec les solistes Marianna Dewindt, Elsa Rousselle, Anders Lojdstrom et Laure Marie Meyer

Oratorio « Judith triomphante » (extrait: Air de Holopherne) soliste Jean Louis Bindi, basse

Gloria - chœur de femmes avec les solistes Kate Kaiser, Delphine Delhoume, Elsa Rousselle et Céline Revault

Credo – chœur mixte

Laure Marie Meyer a su inspirer au chœur « La Gioia » du conservatoire « Accords » une musicalité et une ferveur qui ont fait de ce concert un véritable événement !

Les solistes issus de ce chœur nous ont émus par la justesse et la chaleur de leurs voix, sachant qu'ils ne sont pas professionnels...

La « Gioia » était accompagnée par « Les Cordes Enchantées » quatuor à cordes composé de :

Blandine Lillamand et Pascal Mink - violon

Patricia Arnaud – alto

Anne Claude Moquet – violoncelle

Ils ont soutenu le chant des choristes et solistes admirablement et avec beaucoup de vivacité !



Ce n'est pas la première fois que « Les Amis de l'Eglise de Mondreville » reçoivent Laure Marie Meyer : elle est venue en novembre 2011 dirigeant son ensemble « Chant de la Loue » avec « Un voyage autour du monde », et avec le chœur « La Gioia » pour un concert d'extraits d'opéra en 2013 , un concert de Britten et Brahms en 2014...et si nous remontons plus loin, en 2006 avec « Les archets du Gâtinais » pour « Une heure avec

Mozart »... Ces concerts sont autant de moments inspirés et conviviaux !

Nos concerts ont lieu depuis plus de 15 ans dans cette église avec toujours le même enthousiasme de la part des musiciens !

Le verre de l'amitié à la fin des concerts offre une chaleureuse occasion d'échanger les impressions du public avec les musiciens.

Vu le succès que nos concerts emportent, et pour ne pas décevoir notre public bien fidèle, nous avons déjà programmé notre prochain concert pour le mois de juin prochain ! Nous restons ainsi fidèles à notre objectif :

« Ouvrir les portes de l'église à tous »

pour la faire vivre et pour passer un moment d'amitié et de partage autour de concerts de qualité, dédiés à la musique classique ou traditionnelle

Lors de notre dernière Assemblée Générale du 3 décembre dernier nous avons décidé de maintenir notre organisation actuelle, c'est-à-dire prévoir 2 concerts par an tant que des musiciens se présentent...

La cotisation reste inchangée à 10€ par an, ainsi que le tarif des entrées, également à 10€. Nous arrivons à équilibrer notre budget de cette façon, compte tenu également de l'apport régulier de quelques dons ...



Si vous êtes intéressés à adhérer à notre association « Les Amis de l'Eglise de Mondreville » vous pouvez contacter Mme G. Tissot tél : 01 64 29 36 04



Les dates à retenir

Samedi 7 janvier Galette du Comité des Fêtes – 17 h 30

Jeudi 12 janvier Club des Anciens, boudin, galette des rois

Vendredi 13 janvier Vœux du Maire à 19 h 00

Samedi 4 février Concours de tarot organisé par le Club Jeux et Loisirs à 14 h 30, inscription à partir de 13h30

Dimanche 5 février Concours de belote organisé par le Comité des Fêtes à partir de 14 h 00

Jeudi 9 février Assemblée générale du Club des Anciens

Dimanche 19 février Sortie à Fontainebleau au théâtre « Violette impériale » organisé par le Club des Anciens

Samedi 4 mars Concours de belote organisé par le Club des Anciens à 14 h 00

Jeudi 9 mars Réunion du Club des Anciens, crêpes, gaufres et beignets

Mercredi 15 mars Assemblée générale du Comité des Fêtes à 20 h 30

Lundi 17 avril Chasse aux œufs organisée par le Comité des Fêtes à partir de 14 h 30

Dimanche 23 avril 1^{er} tour de l'élection présidentielle

Dimanche 7 mai 2^{ème} tour de l'élection présidentielle

Jeudi 4 mai Sortie au parc des Félines à St Léger organisé par le Club des Anciens

Dimanche 21 mai Kermesse organisée par le Comité des Fêtes

Jeudi 25 mai Voyage organisé par le Club des Anciens : croisière cabaret « Port aux Perches »

Samedi 10 juin Tournoi de foot organisé par l'association sportive « Les Grillons de Mondreville »

Dimanche 11 juin 1^{er} tour des élections législatives

Dimanche 18 juin 2^{ème} tour des élections législatives



Bonne Année 2017 !